



## Déclaration intersyndicale unitaire CTSD du 19 octobre 2017

M. le Directeur académique

Nous avons été alertés par des collègues, des parents et des associations de parents d'élèves sur des refus de scolarisation d'élèves migrant-es dans les collèges et lycées du département.

La réponse apportée par vos services est toujours la même : celle du manque de place dans les établissements.

Nous savons bien que, dans certains collèges ou certaines sections, les classes déjà chargées ou même surchargées ne sauraient être en mesure de recevoir d'autres élèves, mais cette unique réponse ne peut nous convenir.

Au regard du nombre total de places dans les collèges et lycées du Calvados, vos services sont en mesure, comme la loi le stipule, de trouver des solutions pour toutes et tous les enfants dans cette situation.

Faute de solution rapide à leur proposer, c'est une porte ouverte à la déscolarisation de ces enfants dont les familles sont en grandes difficultés. L'obligation scolaire pour tout-e mineur-e de seize ans ou moins sur le territoire français est également un devoir pour vos services.

Nous souhaitons qu'une solution soit trouvée rapidement pour la scolarisation de l'ensemble des élèves migrants-tes, et porterons toute notre attention sur l'évolution de cette situation.

A cette rentrée, vous avez fermé quinze classes dans les écoles alors que jusqu'en 2015, nous en avions au plus trois. Jamais nous n'avions eu un nombre aussi élevé de fermetures à une rentrée.

En contrepartie, vous avez réalisé 20 ouvertures ; certes, mais avec une réserve de postes réduite à 7 et amputée de deux postes pour la mise en place des CP à 12, vous avez procédé à des fermetures là où ce n'était ni anticipé, ni logique.

Aussi, nous nous interrogeons sur la qualité de la prise en compte des situations réelles, sur lesquelles nous avons parfois attiré votre attention :

- comment comprendre que les 149 élèves comptés le 1<sup>er</sup> septembre à Ver sur Mer ne soient plus que 144 dans votre chiffrage ?

Vos décisions de rentrée ont dégradé considérablement les conditions de travail dans nombre des écoles touchées, ce qui ne manquera pas de provoquer une fuite des élèves vers le privé. Et qui pourrait le reprocher, par exemple, aux familles de St Pierre la Vielle dont les enfants se retrouvent à 29 dans une classe à 4 niveaux ?

Vous avez introduit une nouvelle pratique déstabilisatrice en imposant, le 3<sup>ème</sup> jour de la rentrée, un comptage des effectifs sur toutes les écoles d'une commune, Hérouville. Pour, au final, amener une situation où c'est une école de REP qui subit la fermeture.

Cette rentrée a provoqué beaucoup de souffrances sur le terrain. Le travail de préparation des enseignants et leur investissement se retrouvent anéantis par une décision brutale, incomprise et excessivement mal gérée d'un point de vue humain.

Le déroulé de cette rentrée pose la question de fond de l'anticipation de la carte scolaire. Alors que la « base élèves » est renseignée, que des écoles signalent à leur IEN dès le mois de mai des changements significatifs, nous ne comprenons pas, et les collègues ne comprennent pas qu'une grande partie des ouvertures et fermetures n'ait pas été anticipée dès juin. Pour nous, les affectations sur ces postes auraient également pu être « gelées » et pourvues en ajustement selon l'évolution des effectifs durant juillet-août. Alors que là, 15 collègues ont dû brutalement changer d'école, 15 équipes ont dû se réorganiser dans la précipitation ce d'autant que dans nombre d'écoles touchées aucune alerte n'avait été posée.

Nous aimerions pouvoir rassurer nos collègues sur le fait que nous n'aurons pas à vivre, et à faire vivre à nos élèves, une telle rentrée dans l'avenir.